

Mise à disposition à titre gratuit d'un terrain, situé dans le Square Ozanam, à Paris 6e pour un usage de jardin partagé - Convention avec l'association « Jardin partagé du square Ozanam » (062022031)

Le Conseil du 6^e arrondissement ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 14 et 15 novembre 2011 approuvant la convention cadre pour la mise à la disposition à titre gratuit, compte tenu du caractère non lucratif des activités menées et de leur intérêt public local, de parcelles du domaine public de la Ville de Paris à des associations en vue d'y créer ou d'y animer des jardins collectifs d'habitants dans le respect de la charte Main Verte.

Vu la délibération du Conseil de Paris en date des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021 fixant l'inventaire des équipements de proximité dont les conseils d'arrondissement ont la charge

Vu le projet de délibération en date du, par lequel Monsieur le Maire du 6e arrondissement propose de signer avec l'association « Jardin partagé du square Ozanam » la convention mettant à sa disposition une parcelle de terrain de 85 m² située dans le square Ozanam à Paris 6e, pour un usage de jardin collectif de quartier.

Vu le rapport présenté par

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France :

DELIBERE

Article 1 : Monsieur le Maire du 6e arrondissement est autorisé à signer avec l'association « Jardin partagé du square Ozanam » la convention jointe à la présente délibération, mettant à sa disposition une parcelle de terrain de 85 m², située dans le square Ozanam à Paris 6e, pour un usage de jardin collectif de quartier.

Article 2 : La convention est conclue à titre gratuit, pour une durée d'un an reconductible tacitement chaque année jusqu'à six ans maximum. La subvention en nature, correspondant à la valeur locative du terrain mis à disposition est estimée à 3 400 euros annuels.

VOTANTS : POUR : CONTRE : ABSTENTION : NPPV :

..... par les Conseillers à

Le Maire du 6^e arrondissement